



**111^e SESSION DU CONSEIL DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Genève, du 24 au 27 novembre 2020

DÉCLARATION DE LA COTE D'IVOIRE AU DEBAT GÉNÉRAL

25 novembre 2020

ORATEUR :

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire souscrit à la déclaration faite par le Niger au nom du Groupe africain.

Je voudrais vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la tête du Bureau de l'OIM et vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de votre mandat. Mes félicitations vont également à l'endroit des membres de votre Bureau.

Ma délégation souhaite la bienvenue au sein de notre Organisation commune aux nouveaux membre et observateur, respectivement la Fédération de Russie et la Malaisie.

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite le Directeur Général, Monsieur Antonio Vitorino, pour son rapport instructif qui nous permet de mieux cerner la problématique de la mobilité humaine et ses enjeux actuels, notamment dans ce contexte difficile marqué par la COVID-19.

En effet, comme indiqué dans ce rapport, la crise sanitaire actuelle a entravé la mobilité humaine en bloquant des millions de migrants à travers le monde, du fait des fermetures des frontières décidées par de nombreux Etats pour lutter contre la COVID-19.

A cet égard, la Côte d'Ivoire salue toutes les initiatives prises et les actions menées par le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'OIM pour apporter assistance à tous ces migrants, qui en plus des difficultés habituelles, sont confrontés aux effets négatifs de cette pandémie.

Dans ce contexte, ma délégation note avec satisfaction l'adoption par consensus de la réforme relative au renforcement de la haute direction, qui contribuera à accroître l'efficacité de l'Organisation et lui permettra de répondre aux nombreux défis auxquels l'OIM doit faire face.

C'est le lieu de remercier, encore une fois, le Président du Groupe de travail pour son leadership durant ce processus, ainsi que tous les membres pour leur esprit constructif, qui ont permis d'aboutir à ce résultat.

Monsieur le Président,

Deux ans après son adoption, la Côte d'Ivoire salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, notamment la mise en place du Réseau des Nations Unies sur la migration et l'opérationnalisation du Fonds d'amorçage. Ces deux instruments prévus dans le Pacte permettront assurément d'accompagner les Etats dans le cadre de leurs politiques et projets relatifs à la gestion de la migration.

Malheureusement, cette belle dynamique a été contrariée par la survenance de la COVID-19, qui rend la situation davantage précaire à cause des défis nombreux et complexes à relever.

C'est pourquoi ma délégation voudrait appeler l'ensemble des Etats au renforcement de la coopération et la solidarité internationales dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial et afin de trouver des solutions durables aux problèmes des migrants.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait réaffirmer son engagement à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre du Pacte mondial, à travers des actes concrets. A cet égard, elle remercie l'OIM pour son soutien constant à la Côte d'Ivoire, notamment à travers le Fonds de développement, qui finance plusieurs projets, dont ceux relatifs à la politique nationale de migration, au retour volontaire et à la réintégration des migrants ivoiriens dans leur pays.

Mon pays poursuit également ses efforts avec la mise en place d'un cadre national de concertation et de coordination, de sensibilisation des populations sur les dangers des migrations irrégulières.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire, en tant que terre d'hospitalité, abrite sur son sol depuis des décennies, des millions d'étrangers vivant en parfaite intégration et en harmonie avec les nationaux.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer l'engagement du Gouvernement ivoirien ainsi que sa disponibilité à travailler de concert avec l'OIM, en vue de trouver des solutions durables aux problèmes migratoires auxquels le monde est confronté.

Je vous remercie.